

Trémoins Info - Novembre 2014

Inauguration de la Mairie et de La Récré :

Après 18 mois d'utilisation, le moment est venu d'inaugurer ces aménagements appréciés de tous !

Vous êtes donc toutes et tous attendus vendredi 28 novembre pour vous associer à cet événement marquant pour notre commune.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôturera la cérémonie

M. Yves KRATTINGER
Président du Conseil Général
de la Haute-Saône

Mme Marie-Guite DUFAY
Présidente de région
Franche-Comté

M. Jean-Luc BLONDEL
Sous-Prefet de Lure

M. Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt
Président de la CCH

M. Grégoire GILLE
Maire de Trémoins

Ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration
de la nouvelle mairie de TREMOINS et de la salle polyvalente « La Récré »
Vendredi 28 novembre 2014 à 10h30

en présence de :

Jean-Michel VILLAUMÉ, Député
Michel RAISON, Sénateur
Alain JOYANDET, Sénateur

Jean-Pierre MICHEL, Sénateur honoraire
Blandine AUBERT, Directrice Régionale ADEME Franche-Comté
Isabelle HALB-SIENER, Représentante Régionale du FIPHFP

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

haute saône
CONSEIL GENERAL

Franche-Comté
Conseil régional

pays d'Héricourt
communauté de communes

ADOME
Agence de l'Environnement
et de la Gestion Urbaine
DIRECTION RÉGIONALE
FRANCHE-COMTÉ

programme
effilogis
Franche-Comté, l'énergie maîtrisée

emploi
fiphfp
handicap

Souscription Fondation du Patrimoine :



La Commune de Trémoins a signé une convention tripartite avec la Fondation du Patrimoine et l'association culturelle de l'église protestante unie de Mont Vaudois. Cette démarche s'inscrit dans le projet de rénovation du clocher du temple de Trémoins pour un budget global de 50 000 € HT.

La Fondation du Patrimoine vient compléter le dispositif de financement (Etat, Département, Région) : elle s'appuie sur les dons des personnes privées. Ces dons sont en partie déductibles des impôts. La Fondation du Patrimoine, qui se charge de l'organisation matérielle de cette collecte par le biais de son site internet ou par l'intermédiaire de formulaires qui doivent lui être renvoyés, viendra abonder les dons à la hauteur des sommes récoltées, dans la mesure où celles-ci atteignent 5% de l'enveloppe budgétaire des travaux projetés.

Des dépliants présentant le projet et précisant les modalités de versement sont disponibles en mairie, mais aussi sur le site de la fondation du patrimoine (www.fondation-patrimoine.org/29387).

Nous comptons sur votre implication et restons à votre disposition pour tout renseignement.

Projet Cœur de Village:

Le Conseil Municipal et les membres de la Commission Travaux ont planché sur le projet d'aménagement Cœur de Village en collaboration avec le bureau d'étude Delplanque d'Héricourt. Le projet ainsi élaboré vous sera présenté pour avis lors d'une **réunion publique le 25 novembre à 20h00 à la Récré.**

Projet d'AMAP :

La Commission Lien Social projette de mettre en place une « Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne ». En d'autres mots, une structure associative qui fera le lien entre consommateurs et producteurs locaux. Une réunion publique est donc prévue le **mardi 16 décembre 2014 à la Récré à 20h00** pour vous présenter ce projet et les producteurs déjà contactés. Nous comptons sur votre présence, car elle permettra de confirmer votre intérêt et votre adhésion à ce projet citoyen.

Vente de stères façonnés :

Le délai d'inscription pour la commande de stères façonnés est prolongée jusqu'au 30/11/2014. Le tarif de 32,00 € le stère est maintenu cette année encore. Adressez vos demandes auprès du secrétariat de mairie.

Avis aux retardataires !!!

Vœux du Maire :

Ils auront lieu le **samedi 10 janvier 2015 à 17h00 à La Récré**. Vous pouvez d'ores et déjà noter cette date dans vos agendas 2015 !

Retrouvez toutes les informations concernant le village sur notre site internet :

www.tremoins.com